

Les subsides

Nous devrions envisager la possibilité d'améliorer le transport dans les provinces de l'Atlantique, de façon à encourager les investisseurs éventuels à acheminer les produits fabriqués dans ces provinces vers les marchés non seulement des autres provinces, mais surtout vers ceux des États du Nord-Est des États-Unis. Les gens des Affaires extérieures devraient entreprendre des négociations avec les représentants des États-Unis en vue de favoriser l'acheminement des produits en provenance des provinces de l'Atlantique vers les États du Nord-Est des États-Unis, États de forte densité démographique qui ont besoin de nos produits et qui les réclament. Il faudrait faciliter ce transport.

Nous devrions également examiner la politique des transports en vue de mettre en valeur le transport maritime dans les provinces de l'Atlantique. Bien avant la Confédération, les habitants des provinces maritimes savaient qu'ils étaient privilégiés du fait qu'ils habitaient à proximité de l'océan. Ils savaient qu'ils étaient plus rapprochés du monde en général et de l'Europe et des États-Unis en particulier que les habitants de n'importe quelle autre région du Canada. Nous, des provinces maritimes, n'utilisons plus comme avant nos possibilités de transport maritime. En fait, par l'entremise de ports francs et autres choses du même genre, nous permettons à d'autres nations qui nous font concurrence d'avoir un avantage sur nous. Sans ports francs, lorsque nous essayons de concurrencer d'autres pays, nous nous apercevons que presque chaque fois ils nous dament le pion. Nous devons mettre en œuvre une nouvelle politique qui permet à nos industries de concurrencer les industries étrangères en étant sur un pied d'égalité avec elles, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Voilà un autre exemple de l'utilité d'une étude sur les transports.

Je voudrais parler à nouveau, monsieur le Président, du secteur des bleuets, car il rapporte beaucoup aux provinces de l'Atlantique. Les intéressés ont accompli un travail énorme pour trouver de nouveaux débouchés suite à une ouverture sur la mer.

Je vois que mon temps de parole est expiré. Je vous remercie, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il des questions ou des observations à la suite de l'intervention du député?

M. McMillan: Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Cumberland-Colchester (M. Coates) pour son intervention. Vu que, comme il l'a si bien signalé, aucune grande étude sur les transports dans la région de l'Atlantique n'a été effectuée depuis pas mal de temps déjà, le député croit-il que le gouvernement fédéral devrait créer une commission royale représentant bien les secteurs privés et public dans la région de l'Atlantique et d'autres régions et chargée d'étudier certains problèmes de transport?

La commission pourrait, par exemple, faire enquête sur la réduction régulière des subventions versées par le gouvernement au titre du tarif-marchandises maritime et sur les répercussions de cette réduction sur le développement régional. Elle pourrait également étudier le démantèlement, par le gouvernement fédéral, du réseau ferroviaire dans toute la région, notamment dans ma province de l'Île-du-Prince-Édouard et la détérioration constante, sous la gouverne de l'actuel gouvernement, du service aérien offert dans la région, un service qui ne peut aller qu'en empirant, selon moi, suite à la décision d'EPA

de vendre ses actifs au CP. Bref, le député croit-il que le gouvernement fédéral devrait charger une commission royale d'étudier ces questions de transport et d'autres touchant la région?

M. Coates: Monsieur le Président, c'est exactement ce que j'essayais de prôner dans mon intervention. J'ai tenté de montrer l'utilité d'une commission de ce genre, qu'elle soit royale ou non.

Je déplore depuis longtemps que même la Commission royale MacPherson n'ait pas entrepris un véritable examen en profondeur des problèmes de transport dans la région de l'Atlantique. C'est ce qui explique les absurdités dont nous sommes témoins, comme l'examen entrepris par le ministre des Transports l'année dernière et qui a duré six mois. Par la suite, on a suspendu les travaux et on nous a dit, après six mois, que le gouvernement n'allait prendre aucune mesure pour aider à résoudre d'une façon ou d'une autre ces problèmes. Cependant, on a presque entièrement éliminé toute possibilité d'expansion et on a empêché, dans une certaine mesure, les gens touchant cette subvention de prendre quelque décision que ce soit.

Un examen de ce genre devrait certainement tenir compte du service aérien. Nous espérons que la déréglementation que le ministre a annoncée récemment, et qui s'inscrit dans le cadre de sa nouvelle politique aérienne, fera disparaître certains de ces problèmes qui, selon certains, sont causés par le fusionnement des sociétés CP et EPA. Les gens de la région ont le droit de savoir quels résultats produira cette déréglementation et quelles garanties en découleront. Ils ont le droit de savoir si les diverses provinces seront desservies aussi bien ou mieux encore qu'elles le sont à l'heure actuelle.

M. McMillan: J'ai une mise au point à faire, monsieur le Président. Je n'en suis pas bien sûr, mais lorsque j'ai posé ma question, je crois avoir peut-être parlé d'une réduction des tarifs de transport maritime. Si c'est le cas, je voulais parler en réalité de la réduction des subventions pour les frais de transport maritime. J'espère que le sténographe du harsard consignera ce que je voulais dire au compte rendu.

Le président suppléant (M. Guilbault): D'autres questions?

M. Baker: Monsieur le Président, j'ai une très brève question à poser. Je ne vais pas prononcer un discours bien que j'aimerais bien en avoir la possibilité dans un instant. Le député était sur le point de parler d'un très important domaine de développement économique dans les régions rurales des provinces de l'Atlantique, soit l'industrie des bleuets. J'aimerais savoir ce que le député était sur le point de dire à ce sujet quand son temps de parole a pris fin.

M. Coates: Je remercie le député de sa question, monsieur le Président. J'écouterai avec intérêt ce qu'il dira au sujet de la pêche car je sais qu'il a des opinions qui pourraient être très utiles et instructives pour la Chambre à cet égard.

J'allais dire que l'industrie des bleuets a connu une expansion considérable dans ma circonscription aussi bien que dans toute la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Je ne connais pas très bien la situation à Terre-Neuve, mais cette industrie devrait y avoir là aussi un très grand potentiel. Les gouvernements provinciaux ont été d'un très grand secours en contribuant à amener ce produit sur les marchés de New York et du Japon. Quand nous voyons se produire une chose comme